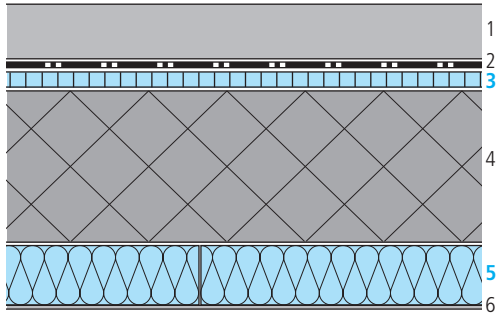


Sol extérieur ou locaux non chauffés sur dalle en béton armé

swisspor isolation contre les bruits de chocs high density (HD) et swissporLAMBDA Façade 030 |

Variante: swissporEPS 15 Façade (surfaces avec de fortes charges, de 500 kg/m² à 1000 kg/m²)



Éléments de construction: détails et caractéristiques

Couches/désignation	Épaisseur mm	Conductivité thermique λ W/(m·K)
1 Chape flottante	70	1,400
2 Couche de séparation et de glissement, feuille PE	0,2	–
3 swisspor Roll EPS-T HD ^{1) a)}	20	0,034 ^{b)}
4 Béton armé	200	2,300
5 swissporLAMBDA Façade 030 ^{2) d)}	var.	0,030 ^{b)}
6 Crépi avec armature de voile	10	0,700

Variantes

¹⁾ swissporEPS-T HD ($\lambda_D = 0,034$ W/(m·K) ^{b)})

²⁾ swissporEPS 15 Façade ^{d)} ($\lambda_D = 0,038$ W/(m·K) ^{b)})

Indications

- a) Les panneaux isolants swisspor Roll EPS-T HD sont disponibles avec un parement de type 4 (pour la fixation à clips)
- b) Conductivité thermique faisant foi: www.swisspor.ch, Produits
- c) Les panneaux pour façades crépies swisspor sont vendus et conseillés par le biais des systèmes d'isolation périphériques

Caractéristiques de l'élément de construction

Épaisseur de l'isolant thermique mm	swissporLAMBDA Façade 030 & swisspor Roll EPS-T HD			swissporEPS 15 Façade & swisspor Roll EPS-T HD		
	Coefficient de transmission thermique U W/(m ² ·K)	Coefficient de transmission thermique dynamique U ₂₄ W/(m ² ·K)	Capacité thermique C _{sol} KJ/(m ² ·K)	Coefficient de transmission thermique U W/(m ² ·K)	Coefficient de transmission thermique dynamique U ₂₄ W/(m ² ·K)	Capacité thermique C _{sol} KJ/(m ² ·K)
60	0,34	0,01	75	0,40	0,01	75
80	0,28	0,01	75	0,33	0,01	75
100	0,24	0,01	75	0,28	0,01	75
120	0,20	0,01	75	0,25	0,01	75
140	0,18	0,01	75	0,22	0,01	75
160	0,16	0,01	75	0,20	0,01	75
180	0,14	0,01	75	0,18	0,01	75
200	0,13	0,01	75	0,16	0,01	75

Données physiques

- Résistance thermique superficielle intérieure $R_{si} = 0,13$ (m²·K)/W et extérieure $R_{se} = 0,04$ (m²·K)/W
- Sans prendre en considération les éléments de chauffage (chauffage au sol)

Protection contre le bruit

Cette construction présente des valeurs de protection aux bruits de chocs suivants:

- Niveau de pression pondéré du bruit de choc normalisé $L'_{n,w}$ env. 45 dB
- Indice d'affaiblissement acoustique pondéré R'_w env. 60 dB

OPB: Ordonnance sur la protection contre le bruit de la confédération et des cantons

Norme SIA: 181 «Protection contre le bruit dans le bâtiment»

Mesures d'isolation thermique et protection contre l'humidité

MoPEC: Les exigences cantonales peuvent différer des modèles. Informez-vous directement auprès des différents offices cantonaux de l'énergie.

Norme SIA: 180 «Isolation thermique et protection contre l'humidité dans les bâtiments», 380/1 «L'énergie thermique dans le bâtiment»

Minergie: Vous trouverez les données concernant les exigences actuelles sous www.minergie.ch.

Indications de planification et de mise en œuvre

- La planification et la mise en œuvre doivent être conformes aux Normes SIA, ainsi qu'aux directives de pose du fabricant swisspor.
- La norme SIA 251 «chapes flottantes à l'intérieur des bâtiments» s'applique au dimensionnement des chapes.